



SAS AAA DATA

**Comptes annuels
au 31 décembre 2023**

- SOMMAIRE -

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat (partie 1)	6
Compte de résultat (Suite)	7
Faits caractéristiques et principes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Etat de l'actif immobilisé	17
Etat des amortissements	18
Etat des provisions et dépréciations	19
Etat des échéances, des créances et dettes	20
Notes sur le compte de résultat	22
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	26
Charges exceptionnelles	27
Produits exceptionnels	28
Autres informations	29

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	2023		Net	2022
	Brut	Amortissements Provisions		Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 515 215	7 064 793	450 422	460 322
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 845 053		1 845 053	2 106 114
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>9 360 268</i>	<i>7 064 793</i>	<i>2 295 475</i>	<i>2 566 436</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 276	2 276		
Autres immobilisations corporelles	2 548 099	2 175 635	372 464	507 501
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>2 550 375</i>	<i>2 177 911</i>	<i>372 464</i>	<i>507 501</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	680 880	400 000	280 880	280 880
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 293		1 293	1 285
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>682 173</i>	<i>400 000</i>	<i>282 173</i>	<i>282 166</i>
ACTIF IMMOBILISE	12 592 816	9 642 704	2 950 112	3 356 103
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	75 012		75 012	75 016
Clients et comptes rattachés	5 705 028	770 179	4 934 848	5 549 427
Autres créances	189 906		189 906	233 009
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>5 969 946</i>	<i>770 179</i>	<i>5 199 767</i>	<i>5 857 452</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	4 686 944	1 092 303	3 594 641	3 880 094
Disponibilités	4 711 547		4 711 547	5 242 410
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>9 398 491</i>	<i>1 092 303</i>	<i>8 306 188</i>	<i>9 122 504</i>
Charges constatées d'avance	812 602		812 602	775 625
ACTIF CIRCULANT	16 181 039	1 862 483	14 318 556	15 755 582
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 773 855	11 505 187	17 268 668	19 111 684

Bilan Passif

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé : 8 744 900	8 744 900	8 744 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	874 490	874 490
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 174 138	2 276 275
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 304 502)	(1 102 137)
<i>Total situation nette</i>	<i>9 489 026</i>	<i>10 793 528</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 790	4 162
CAPITAUX PROPRES	9 491 816	10 797 690
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	66 064	49 160
Provisions pour charges	807 192	915 201
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	873 255	964 361
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 143 710	3 310 422
Dettes fiscales et sociales	2 299 567	2 498 583
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>5 443 277</i>	<i>5 809 005</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	804 533	886 934
<i>Total dettes diverses</i>	<i>804 533</i>	<i>886 934</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	655 787	653 694
DETTES	6 903 597	7 349 633
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 268 668	19 111 684

Compte de résultat (partie 1)

	2023			2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	15 788 150	565 951	16 354 101	16 932 446
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	15 788 150	565 951	16 354 101	16 932 446
Production stockée				
Production immobilisée			789 330	699 502
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (8)			591 554	272 148
Autres produits (1) (10)			57 443	3 598
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (2bis)			17 792 428	17 907 694
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (7)			10 936 682	10 392 924
<i>Total charges externes</i>			<i>10 936 682</i>	<i>10 392 924</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			294 607	326 844
Charges de personnel				
Salaires et traitements			4 380 872	4 507 454
Charges sociales (9)			1 890 658	2 098 906
<i>Total charges de personnel</i>			<i>6 271 530</i>	<i>6 606 360</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			271 612	316 321
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			276 217	437 716
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 181	28 791
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>574 009</i>	<i>782 828</i>
Autres charges			1 107 062	9 314
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)			19 183 891	18 118 269
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 391 463)	(210 575)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			7	7
Autres intérêts et produits assimilés (5)			165 000	36 986
Reprises sur provisions et transferts de charges			21 868	1 357
Différences positives de change			236	176
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			187 112	38 526
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			60 097	902 981
Intérêts et charges assimilées (6)				
Différences négatives de change			210	658
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			60 306	903 639
RESULTAT FINANCIER			126 805	(865 113)
RESULTAT COURANT			(1 264 657)	(1 075 688)

Compte de résultat (Suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		123
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 372	2 283
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 372	2 406
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 216	25 855
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 216	25 855
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(36 845)	(23 449)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 000	3 000
TOTAL DES PRODUITS	17 980 911	17 948 626
TOTAL DES CHARGES	19 285 413	19 050 763
BENEFICE ou PERTE	(1 304 502)	(1 102 137)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2bis) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices

(3) Dont crédit-bail mobilier et immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(7) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(8) Dont transferts de charges

34 540

(9) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences

ANNEXES

**FAITS CARACTERISTIQUES
ET PRINCIPES COMPTABLES**

Le bilan avant répartition totalise 17 268 668 euros

Le compte de résultat présente un bénéfice de (1 304 502) euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice.

1-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité du règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019 relatif au nouveau plan comptable général.

Ils ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivant :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il est fait application des recommandations de l'Ordre des Experts-Comptables et du Conseil National des Commissaires aux comptes, ainsi que des principes généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

II - NOTES SUR LE BILAN

2-1 CAPITAL SOCIAL

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie.

Le capital est composé de 874 490 actions de 10 euros chacune à la suite d'une augmentation de capital réalisée le 24 juin 2010.

2-2 IMMOBILISATIONS

Le mode d'amortissement linéaire est celui qui correspond le mieux à la dépréciation des biens. L'amortissement selon le mode dégressif n'ayant qu'un aspect purement fiscal, la fraction de dotation excédant le seul amortissement linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision est constituée du montant de la différence.

Les biens amortissables sont amortis sur leurs durées probables d'utilisation. Ces durées ont été déterminées en fonction des pratiques retenues au sein d'AAA DATA et des usages.

- Immobilisations incorporelles :

- Logiciels : 1 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
- Licences : de 3 à 8 ans en mode linéaire
- Droits d'occupation : 60 ans en mode linéaire

- Immobilisations corporelles :

- Agencements, aménagements : 4 à 20 ans en mode linéaire/dégressif
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans en mode linéaire/dégressif
- Mobilier de bureau : 4 à 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

- Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont évaluées en fonction de l'avancement des travaux ou des acquisitions partiels de matériels.

- Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

Durant l'exercice on peut relever les opérations suivantes :

- L'augmentation de l'actif s'élève à 916 159 €, dont 900 750 € de logiciels, 15 401 € de mobilier et matériel informatique.
- Sur l'exercice les sorties d'immobilisations s'élèvent à 727 463 €. Elles concernent des mises au rebut à la suite de l'inventaire physique réalisé sur l'ensemble des installations existantes en cours d'année. Ces immobilisations ont été intégralement amorties pour la plupart.
- Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 845 053 €. Elles représentent les travaux de refonte du système d'informations initiés en 2020 dont l'achèvement est prévu courant 2024. L'année 2023 a été marquée par l'annonce par Stellantis de sa volonté de ne plus bénéficier de l'activité BIM. De ce fait, les travaux de refonte du système d'informations réalisés en 2021 et 2022 comptabilisés en immobilisations en-cours, et évalués à 1 050 391 €, ont été annulés.

2-3 CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les produits correspondant à un service sont en principe rattachés à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire le moment où la prestation est livrée ou le service rendu. Lorsqu'il s'agit de prestations fournies sous forme d'abonnements le rattachement des prestations facturées est le cas échéant fonction de leurs dates de livraison.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constatée par le biais de dotations et de reprises d'exploitation.

Le poste Avances et acomptes versés sur commandes correspond à un appel du ministère concernant le paiement de la redevance statistique, commerciale et technique pour un montant de 75 000 €.

2-4 EMPRUNTS ET DETTES

La société n'a contracté aucun emprunt à l'égard de tiers durant l'exercice, ni les exercices antérieurs.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lorsque la marchandise a été livrée ou le service rendu selon la nature économique de la charge retenue dans le plan comptable.

2-5 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

A la fin de l'exercice, les valeurs mobilières s'élèvent à 4 686 944 €. Elles se composent de différents titres de créances négociables (BMTN, EMTN), d'obligations ou de fonds obligataires. Le détail est le suivant :

Valeurs mobilières de placements	Au 31/12/2023
Sicav FCP	1 027 819
EMTN et Obligations	2 659 125
Titres de créances négociables (TCN)	1 000 000
Total	4 686 944

Certains consistent en produits de taux à capital garanti, d'autres sont des titres de créances comprenant un sous-jacent en actions avec des barrières de protection en capital à l'échéance. Ces placements restent exposés au risque de marché.

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières. Pour les placements bénéficiant d'une barrière de protection à l'échéance, le calcul de la dépréciation compare la valeur de fin d'exercice à la position de fin de contrat.

Au 31/12/2023, la provision pour dépréciation représente un montant de 1 092 303 €.

2-6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres s'élèvent à 9 491 816 €.

La part des provisions réglementées de l'exercice est égale à 2 790 €. La variation des capitaux propres au cours de l'exercice est récapitulée comme suit :

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 899 827
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(1 102 137)
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	10 797 690
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	10 797 690
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	(1 372)
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(1 304 502)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	9 491 816
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	(1 305 874)
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	(1 305 874)

2-7 PROVISIONS

La part des provisions pour risques et charges constatée à la fin de l'exercice s'élève à 873 255 € au 31/12/2023 contre 964 361 € au 31/12/2022.

2.7.1 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

2.7.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médaille du travail

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce l'évaluation des engagements en matière de protection sociale a été réalisée et figure en information dans l'annexe.

A- Indemnités de fin de carrière

Dispositions conventionnelles

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite sont définis par :

⇒ Les Conventions Collectives de la Métallurgie Nationale des ingénieurs et cadres (n°3025), et l'Accord National sur la mensualisation du personnel non-cadre (n°3109).

⇒ La convention collective a fait l'objet d'avenants le 21 juin 2010, étendus par arrêté d'extension en décembre 2010. Ils annulent et remplacent les accords de décembre 2003. Ces nouvelles dispositions remplacent toutes dispositions existantes dans les accords régionaux.

⇒ Un usage interne

Dans le cas d'un départ volontaire en retraite du salarié, les montants des indemnités à verser par la société sont les suivants :

Ancienneté	Cadres et Non Cadres
A partir de 2 ans	0,5
A partir de 5 ans	1
A partir de 10 ans	2
A partir de 20 ans	3
A partir de 30 ans	4
A partir de 35 ans	5
A partir de 40 ans	6

L'indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois d'activité. Dans le cas d'un départ en retraite à l'initiative du salarié, l'indemnité est soumise au paiement de charges sociales. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

Hypothèses de calcul

Le calcul de la provision est effectué selon la méthode de calcul actualisé en s'appuyant sur les probabilités de présence des salariés à la date de leurs départs.

En application de la recommandation n°2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables, les taux d'actualisation retenus sont basés sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds ») de même durée que les engagements à la date d'évaluation. Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA, soit 3,17 % contre 3,77 % pour l'exercice précédent.

Autres hypothèses :

- L'âge de départ à la retraite est de 64 ans, l'âge de début de carrière est égal à 20 ans.
- La table de mortalité est la table INSEE TD/TV2015
- Le taux de charges est de 50,19 % pour les cadres et de 46,78 % pour les non-cadres.
- Le taux de revalorisation des salaires est de 2% pour les cadres et de 2% pour les non-cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est celui d'un turn-over moyen pour les catégories cadres et non cadres
- La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (IAS n°19).
- La valeur actuelle probable des droits acquis est évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

Le montant de l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière comptabilisé au 31/12/2023 est de 748 766 €

B- Médailles du Travail

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail sont définis par un accord d'entreprise. Les montants payés au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Médaille d'Argent (20 ans de travail) : 31€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Vermeil (30 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille d'Or (35 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Grand Or (40 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise

La provision pour médailles du travail est basée sur l'actualisation des engagements issus de la probabilité d'ancienneté des salariés selon le mode d'attribution des médailles en vigueur dans l'entreprise (barème ci-dessus). Le taux d'actualisation est de 3,17 %.

Il existe une tolérance des URSSAF sur le non-assujettissement au paiement de charges sociales des gratifications versées lors de l'octroi de la Médaille d'Honneur du Travail dans la limite d'un mois de salaire.

Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 58 426 €.

2.7.3 Provision pour dépréciation

Une provision est constituée lorsqu'une perte probable apparaît en raison d'un événement précis ou en cas de risque de non-recouvrement. Ce risque est apprécié individuellement. Il donne lieu à un calcul intégrant un taux progressif en fonction de l'ancienneté de la créance et de la probabilité de recouvrement. Le barème de calcul entre en vigueur à partir du troisième mois de retard et couvre 100% de la créance à partir du 9^e mois si la créance appartient à l'indice de recouvrement le plus faible.

En 2023, la provision pour dépréciation des créances clients s'élève à 770 179€ contre 933 691 € pour l'exercice 2022.

Etat de l'actif immobilisé

	Valeur brute début 2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 509 909	900 750	1 050 391	9 360 268
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	9 509 909	900 750	1 050 391	9 360 268
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
- Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 735		459	2 276
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 914 726		600 996	1 313 730
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et mobilier informatique	1 344 975	15 401	126 008	1 234 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	3 262 437	15 401	727 463	2 550 375
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	680 880			680 880
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 285	7		1 293
<i>Total immobilisations financières</i>	682 166	7		682 173
TOTAL GENERAL	13 454 512	916 159	1 777 854	12 592 816

Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	6 943 473	121 320		7 064 793
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	6 943 473	121 320		7 064 793
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	2 735		459	2 276
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 779 447	23 943	600 996	1 202 393
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	972 754	126 349	125 862	973 241
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 754 936	150 292	727 317	2 177 911
TOTAL GENERAL	9 698 409	271 612	727 317	9 242 704

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	4 162				1 372	2 790
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	4 162				1 372	2 790
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges		16 904				16 904
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>		<i>16 904</i>				<i>16 904</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	866 052				117 286	748 766
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>866 052</i>				<i>117 286</i>	<i>748 766</i>
Autres provisions pour risques et charges	98 309	9 277				107 586
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	964 361	26 181			117 286	873 255
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	400 000					400 000
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	933 691	276 217			439 728	770 179
Autres provisions dépréciations	1 054 075	60 097			21 868	1 092 303
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 387 766	336 313			461 596	2 262 483
TOTAL GENERAL	3 356 288	362 494			580 254	3 138 529
Dont dotations et reprises		302 397			557 014	
Dont dotations et reprises financières		60 097			21 868	
Dont dotations et reprises					1 372	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Etat des échéances, des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	1 293		1 293	1 285
Total actif immobilisé	1 293		1 293	1 285
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 172 094	1 172 094		1 296 832
Autres créances clients	4 532 934	4 532 934		5 186 285
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	5 775	5 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	172 592	172 592		210 532
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	7 510	7 510		2 998
Groupe et associés (2)	3 000	3 000		6 000
Débiteurs divers	1 029	1 029		13 479
Total actif circulant	5 894 934	5 894 934		6 716 126
Charges constatées d'avance	812 602	812 602		775 625
TOTAL DES CREANCES	6 708 829	6 707 536	1 293	7 493 037
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de					
- à un an maximum					
- à + d'un an					
Emprunts et dettes financières divers (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés	3 143 710	3 143 710			3 310 422
Personnel et comptes rattachés	681 474	681 474			674 310
Sécurité sociale et autres organismes	605 862	605 862			653 777
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	955 025	955 025			1 107 841
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	57 207	57 207			62 656
Dettes sur immobilisations et comptes					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	804 533	804 533			886 934
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	655 787	655 787			653 694
TOTAL DES DETTES	6 903 597	6 903 597			7 349 633
(1) Emprunts souscrits en cours					
(1) Emprunts remboursés en cours					
(2) Montant des emprunts et dettes dus					

**INFORMATIONS SUR LE COMPTE
DE RESULTAT**

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3-1 PRODUITS

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2023 s'élève à 16 354 101 €. Il se répartit par type de prestations ou par zone géographique comme suit :

Zone géographique	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
France	15 788	16 485	-4%
UE	214	266	-20%
Export	352	181	95%
TOTAL	16 354	16 932	

(en millier euros)

3.12 Autres produits

Les reprises sur provisions correspondent :

- Aux créances clients pour 439 728 €
- Indemnités de retraites pour 117 286 €

3.13 Résultat financier

Les produits financiers sont réalisés sur les placements en Sicav monétaires, sur les comptes à terme, et les titres de créances négociables (BMTN, EMTN).

Le résultat financier est égal à 126 805 € contre (865 113) € l'exercice précédent.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels concernent :

- Les sorties d'immobilisations pour un montant de net de (146 €)
- Indemnités versées suite à un jugement pour un montant de (38 070 €)
- Les amortissements dérogatoires : il s'agit d'une reprise d'amortissement pour un montant de 1 372 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à (36 845) €.

3-2 CHARGES

3-2.1 Evolution de l'Impôt sur les sociétés

Le résultat de l'exercice 2023 est un déficit fiscal. Il n'y donc pas d'impôt sur les sociétés.

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec CCFA, sa société mère. Cette convention, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a été signée dans le cadre de l'option prise pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Elle a été reconduite tacitement à l'échéance de la cinquième année.

3-2.2 Crédit d'impôt

Il n'y a pas de crédit d'impôt au titre de l'exercice 2023.

3-2.3 Engagements en matière de crédit-bail mobilier

Néant

Produits à recevoir

[illegible]

Charges à payer

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 442 873	2 748 191
Dettes fiscales et sociales	1 025 356	1 019 683
<i>Total dettes d'exploitation</i>	3 468 229	3 767 874
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	3 468 229	3 767 874

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation :	812 602	775 625
<i>Total charges d'exploitation</i>	812 602	775 625
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	812 602	775 625
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	812 602	775 625

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation :	655 787	653 694
<i>Total produits d'exploitation</i>	655 787	653 694
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	655 787	653 694
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	655 787	653 694
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	156 815	121 932

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	146	25 855
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	146	25 855
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	38 070	
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	38 070	
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	38 216	25 855

Produits exceptionnels

Nature des produits	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		123
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		123
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 372	2 283
TOTAL	1 372	2 406

IV – AUTRES INFORMATIONS

4-1 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux articles R 123-198 9° e R 232-14 17° du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes inscrit au compte de résultat est de 32 000 € représentant les honoraires au titre de l'exercice 2023.

4-2 EFFECTIFS

L'effectif moyen à fin 2023 s'élève à 65 collaborateurs et se répartit comme suit :

- ⇒ 45 cadres
- ⇒ 1 assimilés cadres
- ⇒ 17 agents de maîtrise
- ⇒ 2 employés

Il est composé de 35 femmes et de 30 hommes. Au 31/12/2022, l'effectif moyen était de 70 personnes.

Il n'y a pas eu de personnel mis à disposition par l'entreprise durant l'exercice.

4-3 DIRIGEANTS

Le président de la société est une personne bénévole ne percevant aucune rémunération d'AAA DATA.

Conformément aux dispositions légales, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

4-4 ENGAGEMENTS ET OPÉRATIONS HORS BILAN

Aucun engagement n'est recensé au 31 décembre 2023 et aucune opération non inscrite au bilan, au sens de l'article 531-4 du PCG, n'existe à la clôture de l'exercice.

4-5 ÉVÈNEMENTS POST-CLOTURE

Néant

4-6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

- **Conventions passées avec le CCFA**

- Convention d'assistance comptable et financière
- Convention de gestion des ressources humaines
- Convention de fournitures de données statistiques
- Convention de mise à disposition de moyens
- Convention de mise à disposition de trésorerie
- Convention d'assistance statistiques

- **Conventions passées avec la PFA**

- Convention d'assistance comptable et financière
- Convention de fourniture de données statistiques

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

En 2011, le CCFA a passé avec AAA Data les conventions suivantes :

- Convention de services généraux
- Convention d'assistance sur les bases de données
- Contrat de bail commercial
- Convention de mise à disposition de moyens

AAA DATA

Société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €

Siège social : 2, Rue de Presbourg – 75008 PARIS

519 071 575 RCS PARIS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 28 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à -1 304 502,29 €, au poste "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net (global)	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	0 €	Néant	0 €
31 décembre 2021	0 €	Néant	0 €
31 décembre 2020	0 €	Néant	0 €



Certifié conforme

Le Président

Le Comité des Constructeurs

Français d'Automobiles

Représenté par Jean-Luc BROSSARD



AAA Data

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



AAA Data

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société AAA Data,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAA Data relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ioulia Vermelle', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Ioulia Vermelle



SAS AAA DATA

**Comptes annuels
au 31 décembre 2023**

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	2023		2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	7 515 215	7 064 793	450 422
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles	1 845 053		1 845 053
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>9 360 268</i>	<i>7 064 793</i>	<i>2 295 475</i>
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 276	2 276	
Autres immobilisations corporelles	2 548 099	2 175 635	372 464
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>2 550 375</i>	<i>2 177 911</i>	<i>372 464</i>
Immobilisations financières (2)			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	680 880	400 000	280 880
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 293		1 293
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>682 173</i>	<i>400 000</i>	<i>282 173</i>
ACTIF IMMOBILISE	12 592 816	9 642 704	2 950 112
Stocks			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<i>Total des stocks</i>			
Créances (3)			
Avances et acomptes versés sur commandes	75 012		75 012
Clients et comptes rattachés	5 705 028	770 179	4 934 848
Autres créances	189 906		189 906
Capital souscrit et appelé, non versé			
<i>Total des créances</i>	<i>5 969 946</i>	<i>770 179</i>	<i>5 199 767</i>
Disponibilités et divers			
Valeurs mobilières dont actions propres :	4 686 944	1 092 303	3 594 641
Disponibilités	4 711 547		4 711 547
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>9 398 491</i>	<i>1 092 303</i>	<i>8 306 188</i>
Charges constatées d'avance	812 602		812 602
ACTIF CIRCULANT	16 181 039	1 862 483	14 318 556
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	28 773 855	11 505 187	17 268 668

Bilan Passif

	2023	2022
Capital social ou individuel Dont versé : 8 744 900	8 744 900	8 744 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	874 490	874 490
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 174 138	2 276 275
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 304 502)	(1 102 137)
<i>Total situation nette</i>	<i>9 489 026</i>	<i>10 793 528</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 790	4 162
CAPITAUX PROPRES	9 491 816	10 797 690
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	66 064	49 160
Provisions pour charges	807 192	915 201
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	873 255	964 361
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 143 710	3 310 422
Dettes fiscales et sociales	2 299 567	2 498 583
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>5 443 277</i>	<i>5 809 005</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	804 533	886 934
<i>Total dettes diverses</i>	<i>804 533</i>	<i>886 934</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	655 787	653 694
DETTES	6 903 597	7 349 633
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 268 668	19 111 684

Compte de résultat (partie 1)

	2023			2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	15 788 150	565 951	16 354 101	16 932 446
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	15 788 150	565 951	16 354 101	16 932 446
Production stockée				
Production immobilisée			789 330	699 502
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (8)			591 554	272 148
Autres produits (1) (10)			57 443	3 598
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (2bis)			17 792 428	17 907 694
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (7)			10 936 682	10 392 924
<i>Total charges externes</i>			10 936 682	10 392 924
Impôts, taxes et versements assimilés			294 607	326 844
Charges de personnel				
Salaires et traitements			4 380 872	4 507 454
Charges sociales (9)			1 890 658	2 098 906
<i>Total charges de personnel</i>			6 271 530	6 606 360
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			271 612	316 321
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			276 217	437 716
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 181	28 791
<i>Total dotations d'exploitation</i>			574 009	782 828
Autres charges			1 107 062	9 314
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)			19 183 891	18 118 269
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 391 463)	(210 575)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			7	7
Autres intérêts et produits assimilés (5)			165 000	36 986
Reprises sur provisions et transferts de charges			21 868	1 357
Différences positives de change			236	176
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			187 112	38 526
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			60 097	902 981
Intérêts et charges assimilées (6)				
Différences négatives de change			210	658
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			60 306	903 639
RESULTAT FINANCIER			126 805	(865 113)
RESULTAT COURANT			(1 264 657)	(1 075 688)

Compte de résultat (Suite)

	2023	2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		123
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 372	2 283
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 372	2 406
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 216	25 855
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 216	25 855
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(36 845)	(23 449)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	3 000	3 000
TOTAL DES PRODUITS	17 980 911	17 948 626
TOTAL DES CHARGES	19 285 413	19 050 763
BENEFICE ou PERTE	(1 304 502)	(1 102 137)

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2bis) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices

(3) Dont crédit-bail mobilier et immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(7) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(8) Dont transferts de charges

34 540

(9) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences

ANNEXES

**FAITS CARACTERISTIQUES
ET PRINCIPES COMPTABLES**

Le bilan avant répartition totalise 17 268 668 euros

Le compte de résultat présente un bénéfice de (1 304 502) euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice.

1-2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité du règlement ANC 2019-02 du 7 juin 2019 relatif au nouveau plan comptable général.

Ils ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivant :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il est fait application des recommandations de l'Ordre des Experts-Comptables et du Conseil National des Commissaires aux comptes, ainsi que des principes généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR LE BILAN

II - NOTES SUR LE BILAN

2-1 CAPITAL SOCIAL

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie.

Le capital est composé de 874 490 actions de 10 euros chacune à la suite d'une augmentation de capital réalisée le 24 juin 2010.

2-2 IMMOBILISATIONS

Le mode d'amortissement linéaire est celui qui correspond le mieux à la dépréciation des biens. L'amortissement selon le mode dégressif n'ayant qu'un aspect purement fiscal, la fraction de dotation excédant le seul amortissement linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision est constituée du montant de la différence.

Les biens amortissables sont amortis sur leurs durées probables d'utilisation. Ces durées ont été déterminées en fonction des pratiques retenues au sein d'AAA DATA et des usages.

- **Immobilisations incorporelles** :

- Logiciels : 1 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
- Licences : de 3 à 8 ans en mode linéaire
- Droits d'occupation : 60 ans en mode linéaire

- **Immobilisations corporelles** :

- Agencements, aménagements : 4 à 20 ans en mode linéaire/dégressif
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans en mode linéaire/dégressif
- Mobilier de bureau : 4 à 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

- **Immobilisations en cours** :

Les immobilisations en cours sont évaluées en fonction de l'avancement des travaux ou des acquisitions partiels de matériels.

- **Immobilisations financières** :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

Durant l'exercice on peut relever les opérations suivantes :

- L'augmentation de l'actif s'élève à 916 159 €, dont 900 750 € de logiciels, 15 401 € de mobilier et matériel informatique.
- Sur l'exercice les sorties d'immobilisations s'élèvent à 727 463 €. Elles concernent des mises au rebut à la suite de l'inventaire physique réalisé sur l'ensemble des installations existantes en cours d'année. Ces immobilisations ont été intégralement amorties pour la plupart.
- Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 845 053 €. Elles représentent les travaux de refonte du système d'informations initiés en 2020 dont l'achèvement est prévu courant 2024. L'année 2023 a été marquée par l'annonce par Stellantis de sa volonté de ne plus bénéficier de l'activité BIM. De ce fait, les travaux de refonte du système d'informations réalisés en 2021 et 2022 comptabilisés en immobilisations en-cours, et évalués à 1 050 391 €, ont été annulés.

2-3 CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les produits correspondant à un service sont en principe rattachés à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire le moment où la prestation est livrée ou le service rendu. Lorsqu'il s'agit de prestations fournies sous forme d'abonnements le rattachement des prestations facturées est le cas échéant fonction de leurs dates de livraison.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constatée par le biais de dotations et de reprises d'exploitation.

Le poste Avances et acomptes versés sur commandes correspond à un appel du ministère concernant le paiement de la redevance statistique, commerciale et technique pour un montant de 75 000 €.

2-4 EMPRUNTS ET DETTES

La société n'a contracté aucun emprunt à l'égard de tiers durant l'exercice, ni les exercices antérieurs.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lorsque la marchandise a été livrée ou le service rendu selon la nature économique de la charge retenue dans le plan comptable.

2-5 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

A la fin de l'exercice, les valeurs mobilières s'élèvent à 4 686 944 €. Elles se composent de différents titres de créances négociables (BMTN, EMTN), d'obligations ou de fonds obligataires. Le détail est le suivant :

Valeurs mobilières de placements	Au 31/12/2023
Sicav FCP	1 027 819
EMTN et Obligations	2 659 125
Titres de créances négociables (TCN)	1 000 000
Total	4 686 944

Certains consistent en produits de taux à capital garanti, d'autres sont des titres de créances comprenant un sous-jacent en actions avec des barrières de protection en capital à l'échéance. Ces placements restent exposés au risque de marché.

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières. Pour les placements bénéficiant d'une barrière de protection à l'échéance, le calcul de la dépréciation compare la valeur de fin d'exercice à la position de fin de contrat.

Au 31/12/2023, la provision pour dépréciation représente un montant de 1 092 303 €.

2-6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres s'élèvent à 9 491 816 €.

La part des provisions réglementées de l'exercice est égale à 2 790 €. La variation des capitaux propres au cours de l'exercice est récapitulée comme suit :

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	11 899 827
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(1 102 137)
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	10 797 690
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	10 797 690
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	(1 372)
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(1 304 502)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	9 491 816
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	(1 305 874)
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	(1 305 874)

2-7 PROVISIONS

La part des provisions pour risques et charges constatée à la fin de l'exercice s'élève à 873 255 € au 31/12/2023 contre 964 361 € au 31/12/2022.

2.7.1 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

2.7.2 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médaille du travail

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce l'évaluation des engagements en matière de protection sociale a été réalisée et figure en information dans l'annexe.

A- Indemnités de fin de carrière

Dispositions conventionnelles

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite sont définis par :

⇒ Les Conventions Collectives de la Métallurgie Nationale des ingénieurs et cadres (n°3025), et l'Accord National sur la mensualisation du personnel non-cadre (n°3109).

⇒ La convention collective a fait l'objet d'avenants le 21 juin 2010, étendus par arrêté d'extension en décembre 2010. Ils annulent et remplacent les accords de décembre 2003. Ces nouvelles dispositions remplacent toutes dispositions existantes dans les accords régionaux.

⇒ Un usage interne

Dans le cas d'un départ volontaire en retraite du salarié, les montants des indemnités à verser par la société sont les suivants :

Ancienneté	Cadres et Non Cadres
A partir de 2 ans	0,5
A partir de 5 ans	1
A partir de 10 ans	2
A partir de 20 ans	3
A partir de 30 ans	4
A partir de 35 ans	5
A partir de 40 ans	6

L'indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois d'activité. Dans le cas d'un départ en retraite à l'initiative du salarié, l'indemnité est soumise au paiement de charges sociales. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

Hypothèses de calcul

Le calcul de la provision est effectué selon la méthode de calcul actualisé en s'appuyant sur les probabilités de présence des salariés à la date de leurs départs.

En application de la recommandation n°2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables, les taux d'actualisation retenus sont basés sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds ») de même durée que les engagements à la date d'évaluation. Le taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA, soit 3,17 % contre 3,77 % pour l'exercice précédent.

Autres hypothèses :

- L'âge de départ à la retraite est de 64 ans, l'âge de début de carrière est égal à 20 ans.
- La table de mortalité est la table INSEE TD/TV2015
- Le taux de charges est de 50,19 % pour les cadres et de 46,78 % pour les non-cadres.
- Le taux de revalorisation des salaires est de 2% pour les cadres et de 2% pour les non-cadres.
- Le taux de rotation du personnel retenu est celui d'un turn-over moyen pour les catégories cadres et non cadres
- La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (IAS n°19).
- La valeur actuelle probable des droits acquis est évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

Le montant de l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière comptabilisé au 31/12/2023 est de 748 766 €

B- Médailles du Travail

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail sont définis par un accord d'entreprise. Les montants payés au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

- Médaille d'Argent (20 ans de travail) : 31€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Vermeil (30 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille d'Or (35 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Grand Or (40 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise

La provision pour médailles du travail est basée sur l'actualisation des engagements issus de la probabilité d'ancienneté des salariés selon le mode d'attribution des médailles en vigueur dans l'entreprise (barème ci-dessus). Le taux d'actualisation est de 3,17 %.

Il existe une tolérance des URSSAF sur le non-assujettissement au paiement de charges sociales des gratifications versées lors de l'octroi de la Médaille d'Honneur du Travail dans la limite d'un mois de salaire.

Au 31/12/2023, cette provision s'élève à 58 426 €.

2.7.3 Provision pour dépréciation

Une provision est constituée lorsqu'une perte probable apparaît en raison d'un événement précis ou en cas de risque de non-recouvrement. Ce risque est apprécié individuellement. Il donne lieu à un calcul intégrant un taux progressif en fonction de l'ancienneté de la créance et de la probabilité de recouvrement. Le barème de calcul entre en vigueur à partir du troisième mois de retard et couvre 100% de la créance à partir du 9^e mois si la créance appartient à l'indice de recouvrement le plus faible.

En 2023, la provision pour dépréciation des créances clients s'élève à 770 179€ contre 933 691 € pour l'exercice 2022.

Etat de l'actif immobilisé

	Valeur brute début 2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 509 909	900 750	1 050 391	9 360 268
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	9 509 909	900 750	1 050 391	9 360 268
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
- Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 735		459	2 276
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 914 726		600 996	1 313 730
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et mobilier informatique	1 344 975	15 401	126 008	1 234 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	3 262 437	15 401	727 463	2 550 375
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	680 880			680 880
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 285	7		1 293
<i>Total immobilisations financières</i>	682 166	7		682 173
TOTAL GENERAL	13 454 512	916 159	1 777 854	12 592 816

Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	6 943 473	121 320		7 064 793
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	6 943 473	121 320		7 064 793
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	2 735		459	2 276
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 779 447	23 943	600 996	1 202 393
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	972 754	126 349	125 862	973 241
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 754 936	150 292	727 317	2 177 911
TOTAL GENERAL	9 698 409	271 612	727 317	9 242 704

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	4 162				1 372	2 790
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	4 162				1 372	2 790
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges		16 904				16 904
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>		<i>16 904</i>				<i>16 904</i>
Provisions pour pensions et obligations similaires	866 052				117 286	748 766
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	<i>866 052</i>				<i>117 286</i>	<i>748 766</i>
Autres provisions pour risques et charges	98 309	9 277				107 586
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	964 361	26 181			117 286	873 255
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	400 000					400 000
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	933 691	276 217			439 728	770 179
Autres provisions dépréciations	1 054 075	60 097			21 868	1 092 303
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 387 766	336 313			461 596	2 262 483
TOTAL GENERAL	3 356 288	362 494			580 254	3 138 529
Dont dotations et reprises		302 397			557 014	
Dont dotations et reprises financières		60 097			21 868	
Dont dotations et reprises					1 372	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Etat des échéances, des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	1 293		1 293	1 285
Total actif immobilisé	1 293		1 293	1 285
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 172 094	1 172 094		1 296 832
Autres créances clients	4 532 934	4 532 934		5 186 285
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	5 775	5 775		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	172 592	172 592		210 532
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	7 510	7 510		2 998
Groupe et associés (2)	3 000	3 000		6 000
Débiteurs divers	1 029	1 029		13 479
Total actif circulant	5 894 934	5 894 934		6 716 126
Charges constatées d'avance	812 602	812 602		775 625
TOTAL DES CREANCES	6 708 829	6 707 536	1 293	7 493 037
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de					
- à un an maximum					
- à + d'un an					
Emprunts et dettes financières divers (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés	3 143 710	3 143 710			3 310 422
Personnel et comptes rattachés	681 474	681 474			674 310
Sécurité sociale et autres organismes	605 862	605 862			653 777
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	955 025	955 025			1 107 841
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	57 207	57 207			62 656
Dettes sur immobilisations et comptes					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	804 533	804 533			886 934
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	655 787	655 787			653 694
TOTAL DES DETTES	6 903 597	6 903 597			7 349 633
(1) Emprunts souscrits en cours					
(1) Emprunts remboursés en cours					
(2) Montant des emprunts et dettes dus					

**INFORMATIONS SUR LE COMPTE
DE RESULTAT**

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3-1 PRODUITS

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2023 s'élève à 16 354 101 €. Il se répartit par type de prestations ou par zone géographique comme suit :

Zone géographique	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
France	15 788	16 485	-4%
UE	214	266	-20%
Export	352	181	95%
TOTAL	16 354	16 932	

(en millier euros)

3.12 Autres produits

Les reprises sur provisions correspondent :

- Aux créances clients pour 439 728 €
- Indemnités de retraites pour 117 286 €

3.13 Résultat financier

Les produits financiers sont réalisés sur les placements en Sicav monétaires, sur les comptes à terme, et les titres de créances négociables (BMTN, EMTN).

Le résultat financier est égal à 126 805 € contre (865 113) € l'exercice précédent.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels concernent :

- Les sorties d'immobilisations pour un montant de net de (146 €)
- Indemnités versées suite à un jugement pour un montant de (38 070 €)
- Les amortissements dérogatoires : il s'agit d'une reprise d'amortissement pour un montant de 1 372 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à (36 845) €.

3-2 CHARGES

3-2.1 Evolution de l'Impôt sur les sociétés

Le résultat de l'exercice 2023 est un déficit fiscal. Il n'y donc pas d'impôt sur les sociétés.

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec CCFA, sa société mère. Cette convention, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a été signée dans le cadre de l'option prise pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Elle a été reconduite tacitement à l'échéance de la cinquième année.

3-2.2 Crédit d'impôt

Il n'y a pas de crédit d'impôt au titre de l'exercice 2023.

3-2.3 Engagements en matière de crédit-bail mobilier

Néant

Produits à recevoir

[illegible]

Charges à payer

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 442 873	2 748 191
Dettes fiscales et sociales	1 025 356	1 019 683
<i>Total dettes d'exploitation</i>	3 468 229	3 767 874
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	3 468 229	3 767 874

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation :	812 602	775 625
<i>Total charges d'exploitation</i>	812 602	775 625
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	812 602	775 625
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	812 602	775 625

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation :	655 787	653 694
<i>Total produits d'exploitation</i>	655 787	653 694
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	655 787	653 694
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	655 787	653 694
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	156 815	121 932

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	146	25 855
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	146	25 855
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	38 070	
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	38 070	
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	38 216	25 855

Produits exceptionnels

Nature des produits	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		123
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>		123
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
<i>Total autres produits exceptionnels</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 372	2 283
TOTAL	1 372	2 406

IV – AUTRES INFORMATIONS

4-1 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux articles R 123-198 9° e R 232-14 17° du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes inscrit au compte de résultat est de 32 000 € représentant les honoraires au titre de l'exercice 2023.

4-2 EFFECTIFS

L'effectif moyen à fin 2023 s'élève à 65 collaborateurs et se répartit comme suit :

- ⇒ 45 cadres
- ⇒ 1 assimilés cadres
- ⇒ 17 agents de maîtrise
- ⇒ 2 employés

Il est composé de 35 femmes et de 30 hommes. Au 31/12/2022, l'effectif moyen était de 70 personnes.

Il n'y a pas eu de personnel mis à disposition par l'entreprise durant l'exercice.

4-3 DIRIGEANTS

Le président de la société est une personne bénévole ne percevant aucune rémunération d'AAA DATA.

Conformément aux dispositions légales, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

4-4 ENGAGEMENTS ET OPÉRATIONS HORS BILAN

Aucun engagement n'est recensé au 31 décembre 2023 et aucune opération non inscrite au bilan, au sens de l'article 531-4 du PCG, n'existe à la clôture de l'exercice.

4-5 ÉVÈNEMENTS POST-CLOTURE

Néant

4-6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

- **Conventions passées avec le CCFA**

- Convention d'assistance comptable et financière
- Convention de gestion des ressources humaines
- Convention de fournitures de données statistiques
- Convention de mise à disposition de moyens
- Convention de mise à disposition de trésorerie
- Convention d'assistance statistiques

- **Conventions passées avec la PFA**

- Convention d'assistance comptable et financière
- Convention de fourniture de données statistiques

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

En 2011, le CCFA a passé avec AAA Data les conventions suivantes :

- Convention de services généraux
- Convention d'assistance sur les bases de données
- Contrat de bail commercial
- Convention de mise à disposition de moyens